

**COMPTE RENDU DE LA REUNION CONSTITUTIVE DE LA COMMISSION  
LOCALE D'ÉNERGIES DE PUISAYE NORD (CLE) LE 23 JUILLET 2020**

La Commission Locale d'Énergies de Puisaye Nord du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne, légalement convoquée le 15 juillet 2020, s'est réunie à la salle communale de Moulins sur Ouanne en séance ordinaire, le 23 juillet 2020 à 9 heures.

**Etaient présents :**

Madame Élodie MENARD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Christian CHATON, Madame Véronique MAISON, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FERRON, Madame Danielle MAILLARD, Monsieur Jean-Pierre BERROUET, Monsieur Joaquim TORRAO, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI, Madame Chantal BROUSSEAU, Monsieur Jean-Luc SALAMOLARD, Monsieur Damien CORNEILLE, Monsieur Frédéric MORISOT, Monsieur Patrick DUMEZ, Monsieur Jean-Michel DUBOIS, Monsieur Patrick BUTTNER.

**Etaient absents excusés :**

Monsieur Didier MAURY , Monsieur GRAHLING a donné pouvoir à Monsieur BUTTNER, Monsieur Frédéric MORISOT a donné pouvoir à Monsieur FERRON.

Après l'appel des délégués il est constaté que le quorum est atteint ; l'assemblée peut donc délibérer valablement. Le doyen d'âge prend la présidence de l'Assemblée accompagné du plus jeune délégué de la CLE : Monsieur René BOUSSIN, délégué de la commune de CUDOT, pour le doyen, et Monsieur Yannick VILLAIN, délégué de la commune de LA CELLE- SAINT- CYR, pour le plus jeune des délégués.

Monsieur René BOUSSIN prend la parole afin de donner l'ordre du jour et d'expliquer comment va se dérouler la séance :

Le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne regroupe toutes les communes du département.

Il est découpé en 8 secteurs ou Commission Locale d'Énergies.

Chaque secteur doit élire :

- son responsable,
- ses délégués qui iront représenter la Clé au Comité départemental ainsi que leurs suppléants (3 titulaires – 3 suppléants)
- le suppléant du responsable de la CLE,

Nous procéderons donc à trois élections qui auront lieu dans l'ordre suivant :

- Election du responsable de la Clé
- Election des délégués
- Election du suppléant du responsable de la Clé

Ces élections auront lieu à bulletin secret.

Monsieur René BOUSSIN fait appel aux candidatures pour le poste responsable de CLE :

Deux candidats se proposent :

- Monsieur Christian CHATON
- Monsieur Patrick BUTTNER

Chacun des candidats évoquent ses motivations au poste de représentant de Clé de la Puisaye Nord.

Le Responsable de CLE est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres de la Commission Locale d'Énergies. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

- Monsieur Patrick BUTTNER : 10 voix
- Monsieur Christian CHATON : 8 voix

Monsieur Patrick BUTTNER est élu à la majorité absolue et immédiatement installé.

### **Election des Délégués**

Les Délégués sont élus selon les mêmes modalités que le Responsable de CLE .

Le Responsable de CLE fait appel aux candidatures :  
Se proposent :

Titulaire : Yannick VILLAIN  
Suppléant : René BOUSSIN

Titulaire : Véronique MAISON  
Suppléant : Jean-Michel DUBOIS

Titulaire : Patrick BUTTNER  
Suppléant : Jean-Luc SALAMOLARD

Il est procédé au vote.  
Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

La liste est élu à l'unanimité avec 18 voix

Madame MAISON et Messieurs VILLAIN et BUTTNER sont élus.

### **Election du Suppléant du Responsable de CLE**

Les Suppléants du Responsable de CLE sont élus selon les mêmes modalités.

M. Patrick BUTTNER fait appel à candidature :

Monsieur Patrick DUMEZ se propose.

Un seul candidat se présentant, Il est donc proposé un vote à main levée qui est accepté à l'unanimité.

Il est procédé au vote : Monsieur Patrick DUMEZ est élu à l'unanimité.

Avant de clore la séance, Monsieur Patrick BUTTNER informe les délégués qu'une nouvelle réunion de la Clé sera organisée à l'automne, en présence du Président du SDEY, pour présenter en détail les compétences du SDEY et son fonctionnement.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelle question, la séance est levée à 10h30.

Le Représentant de CLE  
Monsieur Patrick BUTTNER

